

# UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES

Madame, Monsieur,

Vous prenez possession de la salle des fêtes et pendant cette location vous êtes le seul responsable.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes suivantes afin que tout le monde vive en bonne harmonie :

- **Ne pas mettre la musique à tue-tête dans le respect du voisinage (nous avons des locataires dans l'enceinte de la mairie)**
- Veuillez porter les chaises et les tables, ne pas les trainer sur le carrelage, ni les coller le long du mur.
- ***Dans la cuisine :***
- Cafetière : après utilisation de la cafetière, vous êtes prié(s) de la restituer en état de fonctionnement. Les filtres doivent être enlevés et mis à la poubelle, la cafetière et les tasses doivent être lavées.  
Congélateur : **Ne pas débrancher le congélateur.** Impérativement, laisser une bouteille d'eau à l'intérieur pour qu'il ne tourne pas à vide.  
Réfrigérateurs : Après utilisation, prière de les nettoyer au vinaigre et de les laisser vides de tout objet (glaçons compris). Maintenir les portes des freezers ouvertes.  
**Débrancher les réfrigérateurs et ouvrir les portes.**  
Lave vaisselle : Après utilisation, le laver. Afin que l'eau ne stagne pas sous les filtres il faut retirer le tube acier, dévisser les filtres et les nettoyer. Laisser la porte du lave vaisselle ouverte.  
Plan de travail, évier et gazinière : Laisser propre après utilisation. Pour découper sur le plan de travail, utiliser les 2 petites planches rouges, à découper. Utiliser le tampon Jex pour la gazinière.  
Micro ondes : Le débrancher et le laisser propre
- ***Dans le bar :***  
**Ne pas abaisser la manette du côté droit**

**La salle devra être restituée, propre.** Tout le matériel (balai, seau, pelle) pour nettoyer la salle des fêtes, **se trouve sur l'estrade du côté droit dans la loge.** Veuillez s'il vous plaît le ranger à sa place, après utilisation.

Les poubelles des WC devront être vidées.

**Les ordures ménagères** devront être déposées **dans des sacs noirs** et le **tri sélectif dans des sacs jaunes** qui seront ensuite versés dans les conteneurs.

**Le verre** sera porté au **conteneur situé sur la Place Rambaud de Larocque** (Place à proximité de l'école)

***Si ces consignes ne sont pas respectées, la caution ne sera pas restituée.***  
***Le Maire***